

CAP agricole jardinier paysagiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA INCLUSIF NOUVELLE
AQUITAINE
Mme HOCHARD
05.55.27.28.86
cfa.inclusif@lessep19.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- avoir 16 ans - ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année de début de contrat et valider une fin de cycle 3 (3^{ème} générale, technologique, ULIS, SEGPA) - pas de limites d'âge si bénéficiaire d'une reconnaissance de handicap - avoir une carte d'identité ou titre de séjour autorisant à travailler

Prérequis pédagogiques :

aucun

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant de fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients. Cette formation remplace le CAPA Travaux paysagers à compter de la rentrée 2015.

Contenu et modalités d'organisation

Le programme comprend conformément au référentiel du Ministère de l'Agriculture, les matières suivantes : L'enseignement général : - Français, Histoire-géographie, Education morale et civique - Mathématiques, sciences physiques et chimiques - Epreuve de langue vivante, - Education physique et sportive L'enseignement professionnel : - Agronomie, biologie écologie, physique et chimie : 2 heures. - Etude de l'organisation et de la vie des végétaux, des caractéristiques des différentes espèces et de leurs exigences (sol, climat, exposition, arrosage) Aménagement : 12 heures. - Mise en place d'un aménagement paysager à partir de plans et de relevés topographiques. Initiation au piquetage, drainage, travaux de terrassement et de maçonnerie. - Plantations et installations de mobiliers d'extérieur. Taille des végétaux, entretien du gazon, traitement des maladies. Sciences et techniques des équipements : 2 heures. - Utilisation et entretien du matériel de jardin en respectant les règles de sécurité. Gestion de l'entreprise et de l'environnement : 0 heure 30. - Fonctionnement d'une entreprise horticole, notions de contrat de travail, de statut, de protection sociale

Commentaires sur la durée hebdomadaire
Le parcours peut être personnalisable en fonction du positionnement, de le parcours scolaire antérieur.

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Commentaires sur la parcour personnalisable
Ce temps hebdomadaire est modulable en fonction de la durée du contrat de travail

Validation(s) Visée(s)

CAP agricole jardinier paysagiste - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le CAPA débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un bac pro ou un certificat de spécialisation (CS) du secteur du paysage.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00221802	du 01/09/2020 au 17/07/2023	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00168990	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Sainte-Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00168998	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Sarlat-la-Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	

00221805	du 01/09/2021 au 15/07/2024	Sarlat-la- Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00221803	du 01/09/2021 au 15/07/2024	Sainte- Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00221804	du 01/09/2021 au 15/07/2024	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00286135	du 01/09/2022 au 15/07/2024	Sainte- Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00277784	du 01/09/2022 au 15/07/2025	Sainte- Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00277783	du 01/09/2022 au 15/07/2025	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00286133	du 01/09/2022 au 15/07/2024	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00286134	du 01/09/2022 au 15/07/2024	Sarlat-la- Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00277782	du 01/09/2022 au 15/07/2025	Sarlat-la- Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00339187	du 01/09/2023 au 15/07/2025	Sainte- Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00339200	du 01/09/2023 au 15/07/2025	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	

00339196	du 01/09/2023 au 30/06/2025	SARLAT LA CANEDA (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00339191	du 01/09/2023 au 30/06/2026	Sainte-Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00339199	du 01/09/2023 au 30/06/2026	SARLAT LA CANEDA (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00339201	du 01/09/2023 au 01/07/2026	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00397162	du 01/09/2024 au 30/06/2026	Sarlat-la-Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00397164	du 01/09/2024 au 30/06/2027	Sarlat-la-Canéda (24)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00397166	du 01/09/2024 au 15/07/2026	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00397168	du 01/09/2024 au 01/07/2027	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00397170	du 01/09/2024 au 30/06/2027	Sainte-Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00392712	du 01/09/2024 au 30/06/2026	Sainte-Fortunade (19)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	
00556926	du 01/09/2025 au 27/08/2028	Jurançon (64)	CFA INCLUSIF NOUVELLE AQUITAINE	Non éligible	

00556934du 01/09/2025 au
27/08/2028Sainte-
Fortunade
(19)**CFA INCLUSIF
NOUVELLE
AQUITAINE**Non
éligible**00556932**du 01/09/2025 au
30/08/2027Sainte-
Fortunade
(19)**CFA INCLUSIF
NOUVELLE
AQUITAINE**Non
éligible**00556927**du 01/09/2025 au
30/08/2027

Jurançon (64)

**CFA INCLUSIF
NOUVELLE
AQUITAINE**Non
éligible**00556923**du 01/09/2025 au
30/08/2027Sarlat-la-
Canéda (24)**CFA INCLUSIF
NOUVELLE
AQUITAINE**Non
éligible**00556924**du 01/09/2025 au
27/08/2028Sarlat-la-
Canéda (24)**CFA INCLUSIF
NOUVELLE
AQUITAINE**Non
éligible